

BFA

Brevet fédéral animateur



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR / LIGUE RÉGIONALE DE TIR

Le BFA est responsable de l'activité bénévole d'accueil et de découverte de la pratique du Tir sportif.

Cette activité s'exerce dans le cadre de l'association ou accessoirement dans des lieux publics lors d'actions promotionnelles.

➤ **Le titulaire du BFA a pour missions :**

- **de réaliser de manière autonome des actions d'accueil, d'animation et d'information du public**, dans le cadre de la découverte de l'activité Tir sportif. Il garantit au public des conditions optimales de sécurité lors de sa pratique, dans le souci de son intégrité physique,
- **de répondre à la demande d'un public désireux d'aborder la pratique** en termes d'information et d'argumentation sur la pratique, d'information sur le matériel nécessaire et de découverte du Tir sportif au travers des deux premiers niveaux (blanc et jaune) de la progression d'apprentissage fédérale « Cibles Couleurs »,
- **de communiquer sur son activité** et participer au projet de l'association dans laquelle il encadre, en respectant la réglementation de l'activité Tir sportif en vigueur.



► Programme de la formation

- La durée globale de la formation est de 64 h se décomposant en :
 - 3 h de sélection et positionnement (centre de formation départemental ou ligue),
 - 21 h de formation initiale théorique et pratique (centre de formation ligue),
 - 40 h de formation en alternance en club.
- La formation prépare aux quatre Blocs de compétences (BC) suivants dans les disciplines Carabine et Pistolet ou Plateau :
 - BC1** - Compétence à organiser la sécurité de la pratique
 - BC2** - Compétence à accueillir
 - BC3** - Compétence à faire découvrir le Tir sportif
 - BC4** - Compétence à s'intégrer en tant qu'animateur au sein du club

► Conditions d'accès par la filière de formation de la FFTir

Prérequis :

- être licencié à la FFTir depuis un an minimum (deuxième saison sportive),
- être licencié à la FFTir durant la saison de formation,
- être titulaire du certificat de compétences Capacité à accueillir et conseiller (CAC),
- présenter la licence sportive en cours de validité,
- avoir au moins 16 ans au début de la formation et présenter pour les mineurs une autorisation parentale,
- s'inscrire à l'aide d'un dossier d'inscription (à se procurer auprès du secrétariat de la ligue d'appartenance), renvoyé dans les délais, à l'attention du Responsable formation de ligue (RFL),
- présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'animateur,
- avoir l'avis favorable et motivé de son président de club sur la fiche d'inscription.

La formation est accessible aux tireurs en situation de handicap.



Nota : l'avis favorable et motivé n'est pas une autorisation de pouvoir suivre la formation, cela signifie que le président de club est informé qu'un tireur désire s'inscrire en formation d'encadrement et qu'il soutient la candidature. La sélection des candidats est du ressort du RFL et de la commission de sélection.

► Sélection et positionnement des candidats

La demi-journée de sélection et positionnement des candidats est obligatoire dans la conception de cette formation. Située en amont du début de la formation, elle permet de sensibiliser les futurs stagiaires sur les attentes de la formation. À l'issue de cette demi-journée, qui servira également à évaluer le niveau des candidats et à améliorer leurs savoir-faire (pratique personnelle Carabine et Pistolet 10 m ou Plateau), la documentation technique et pédagogique sera distribuée par les formateurs.

► Coût de la formation (frais pédagogiques)

Les frais d'inscription et de formation sont de



Calendrier prévisionnel, information et inscription

Le calendrier prévisionnel, le dossier d'inscription et le règlement sont à télécharger sur le site de chaque ligue.



Contacts :

- **Directeur du département formation fédérale et responsable pédagogique national de la FFTir :**
Stéphane Alliaume - salliaume@fftir.org - 06 15 94 17 07
- **Référente handicap nationale de la FFTir :**
Floriane Hays - fhays@fftir.org - 06 99 87 05 43
- **Référente VAE nationale de la FFTir :**
France Souchon - fsouchon@fftir.org - 06 60 92 91 35
- **Responsables formation de ligue :**
<https://fftir.org/responsables-formation-de-ligue>

-  www.youtube.com/FFTIR
-  www.facebook.com/FFTir
-  Suivez l'actualité sur @fftir
-  Suivez l'actualité sur @tir_ff
-  www.flickr.com/fftir

Nos partenaires officiels



Découvrez le Centre National de Tir Sportif sur le site cntir.com